

CONTRAT DE MANDAT

ENTRE LES SOUSSIGNÉES

_____ domicilié au _____
Adresse mail de contact : _____

désignée ci-après "le Mandant" ou "le Client",

D'une part,

ET

La Société EVOENTREPRENDRE (evoportail), SASU au capital de 7.500,00 euros, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 521 757 385, ayant son siège social au sis 5 Passage de la Boule Blanche 75012 Paris, représentée par la société UP N BIZ FINANCE, SAS, elle même représentée par Monsieur Jérôme TARTING, son Président en exercice dûment habilité aux présentes,

désignée ci-après "le Mandataire" ou "Evoentreprendre"

D'autre part,

Communément appelées les "Parties"

Il a préalablement été exposé ce qui suit

Le Mandant est un client de Evoentreprendre qui a souscrit une Offre clé en mains le _____.

Dans le cadre de cette Offre clé en mains, Evoentreprendre s'engage à réaliser les prestations déclaratives diverses relatives au régime de la micro-entreprise suivant une obligation de moyens.

Conformément aux Conditions Générales de Vente de Evoentreprendre disponible sur le Site www.evoportail.com et dont le Client reconnaît en avoir pris régulièrement connaissance, les Parties se sont rapprochées pour convenir des termes et conditions du présent contrat de mandat.

Ceci étant exposé, il a été convenu ce qui suit:

Article 1 - Objet

Le présent contrat de mandat est conclu dans le cadre exclusif et strict de l'Offre Clé en mains à laquelle le Client a souscrit chez Evoentreprendre et plus précisément dans le cadre de la réalisation de la déclaration d'activité libérale sous le régime de la micro entreprise.

Par le présent mandat, le Client autorise expressément Evoentreprendre de réaliser les démarches de déclaration d'activité libérale sous le régime de la micro-entreprise, en son nom et pour son compte, directement sur le site de l'U.R.S.S.A.F.

Article 2 - Obligations du Mandataire

Le Mandataire s'engage à accomplir strictement, au nom et pour le compte du Mandant les missions suivantes, suivant une obligation de moyens :

- Création d'un compte personnel du Mandant sur le site de l'Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales (URSSAF) ;
- Réalisation de la formalité de déclaration d'activité libérale en ligne;
- Communication des identifiants de connexion du compte personnel et de la déclaration d'activité au Mandant, par mail.

Le Mandataire reconnaît qu'aucune autre utilisation du compte personnel U.R.S.S.A.F du Mandant ne sera effectuée en dehors des présentes.

Article 3 - Obligations du Mandant

Le Mandant s'engage à apporter sa collaboration au Mandataire dans le cadre de la réalisation des présentes, et notamment :

- Transmettre au Mandataire toutes les informations utiles et nécessaires, telles que celles précisées à l'article 2 des présentes.
- Ne réaliser aucune action pouvant restreindre, empêcher voire rendre impossible la réalisation des présentes, ni causer un quelconque dommage au Mandataire.

Article 4 - Confidentialité

Les Parties s'engagent à observer la plus stricte confidentialité des données personnelles dont elles ont connaissance ou qui sont portées à leur connaissance par tous moyens dans les cadre des présentes.

Le Mandataire s'engage à ne collecter, utiliser et enregistrer que les seules informations à caractère personnel du Mandant, et strictement nécessaires aux fins de réalisation des mission précitées, à savoir :

- Nom et prénom du Mandant,
- Numéro de sécurité sociale du Mandant (à 13 chiffres)
- Identifiants de connexion au compte du Mandant sur le site de l'Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales (URSSAF)

Le Mandataire observe la plus stricte confidentialité des informations communiquées par le Mandant et s'engage à ne pas divulguer ces informations à des tiers lorsque cette divulgation n'est pas rendue nécessaire pour l'accomplissement des missions susvisées et à prendre notamment toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art pour assurer la sécurité de ces données.

A l'issue de la réalisation de la mission prévue par le Mandataire, Il appartient au Mandant de prendre toutes les précautions utiles pour s'assurer de la sécurité et de la confidentialité de ses données personnelles, et procéder ainsi à toutes modifications des identifiants de connexion à son compte URSSAF.

Article 5 - Durée du mandat

Le présent mandat est accepté et consenti pour la durée nécessaire à l'accomplissement des missions du Mandataire.

Le mandat commence à courir à compter de sa signature et jusqu'à la réception par le Mandant de la déclaration d'activité, qui lui est adressée par voie électronique par le Mandataire, à l'issue de la réalisation de sa prestation.

Le Mandant reconnaît que la réalisation de la prestation conformément aux présentes ne vaut pas résiliation des l'abonnement auquel il a souscrit.

Fait à Paris

Le _____

Le Mandataire
Evoentreprendre

Le Mandant
